

GREENPEACE

Élections Québec 2007

17 questions de Greenpeace aux partis politiques

Greenpeace a fait parvenir à tous les partis politiques du Québec un questionnaire à saveur environnementale. Les membres de Greenpeace et les citoyens du Québec pourront ainsi mieux mesurer les convictions réelles de ces partis à mettre en place des solutions de politiques publiques en environnement dès leur arrivée au pouvoir.

Vous avez jusqu'au 9 mars, 17h00, pour répondre aux questions de Greenpeace et nous faire parvenir votre réponse à l'adresse courriel suivante :

jocelyn.desjardins@yto.greenpeace.org. L'équipe de Greenpeace rassemblera vos réponses sur son site Internet après avoir attribué une note générale à chaque formation politique.

Les questions se déclinent sous plusieurs thèmes. Pour chacune d'entre elles, vous avez un choix de réponse. Il est obligatoire d'encrer la lettre de votre choix. Vous pouvez également offrir les commentaires de votre choix à nos membres pour chacune des questions que nous vous avons préparées. Prenez note que ces commentaires n'influenceront en rien la note qui vous sera attribuée, qui relève plutôt des choix de réponses que vous ferez.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La protection de la forêt

Le rapport de la Commission Coulombe a fait état, en 2004, de la surexploitation de la forêt boréale et de l'urgence d'agir pour sa protection. Or, seulement 15% de la forêt boréale est toujours intacte. Moins de 5% du territoire québécois est officiellement protégé contre l'exploitation industrielle. On doit nous dire ce qu'il faut protéger avant de nous dire ce qu'on doit couper.

1. Votre parti adopterait-il un moratoire de coupe et de développement industriel en forêt intacte - sur les derniers massifs intacts de plus de 500 km² - dans le but d'augmenter l'étendue des zones protégées ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Une science indépendante

En ce qui a trait à la protection forestière, le Québec souffre des comparaisons : le Costa Rica protège 34 % de son territoire, l'Australie 18 %, le Canada 8 %, la Colombie-Britannique 12 %, l'Ontario 9 %... Pourtant, la province doit aussi respecter la Convention sur la diversité biologique de l'ONU qui engage les pays signataires - dont le Canada - à créer des réseaux d'aires protégées d'ici 2010.

2. Votre parti établirait-il un processus crédible et légitime, basé sur une science indépendante du gouvernement et de l'industrie, pour déterminer le pourcentage d'aires protégées nécessaires au maintien de la structure, de l'intégrité de la forêt boréale et de localiser ces territoires à protéger?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

La diversification économique des communautés mono-industrielles

Après plusieurs années de négociation et un moratoire de coupe, la Colombie-Britannique a signé en février 2006 l'Entente sur la protection de la forêt du Grand-Ours, qui comprend la sauvegarde de plus de deux millions d'hectares de forêt côtière tempérée. Le 21 janvier dernier, un fonds de dotation de 120 M\$, provenant d'investissements publics et privés, venait appuyer cette entente par le financement de la conservation et de projets de diversification économique.

3. Votre parti est-il en faveur de mettre en place un fonds de dotation, provenant de fonds publics et privés pour assurer la protection de la forêt boréale et la diversification de l'économie des communautés qui en dépendent ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

La gestion écosystémique de la forêt

En plus de faire état de l'importance de léguer aux générations futures une forêt en santé, la commission Coulombe a formulé 81 recommandations pour effectuer un virage important dans la façon de gérer la forêt au Québec. Au cœur de ce virage se trouve l'aménagement écosystémique.

4. Votre parti élaborerait-il un plan d'action pour mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de la commission Coulombe et la gestion écosystémique des forêts québécoises?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

L'achat de papiers respectueux des forêts

La forêt boréale du Québec, une des dernières forêts anciennes de la Terre, est coupée à blanc pour fabriquer du papier de bureau, des essuie-tout et du papier hygiénique à destination, notamment, des édifices gouvernementaux. Il existe toutefois des solutions pour utiliser de tels papiers... sans détruire notre forêt publique.

5. Votre parti adopterait-il une politique gouvernementale pour l'achat de papier donnant la préférence aux papiers contenant une forte proportion de fibres recyclées post-consommation et/ou à la fibre certifiée FSC si ce papier contient de la fibre vierge?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

L'étiquetage obligatoire des OGM

Dans son rapport de 2004 sur la sécurité alimentaire, la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec recommande unanimement que « le gouvernement [québécois] opte pour l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés ». Elle ajoute que, « dans le cas des produits dérivés d'OGM ou contenant de tels organismes, l'obligation s'applique à partir d'un seuil minimum, harmonisé avec celui de l'Union européenne ». En conséquence :

6. Votre parti s'engage-t-il à adopter, dans les douze mois suivant son élection, une loi ou un règlement en faveur de l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés ou OGM?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

La responsabilité stricte en matière de contamination génétique

Puisqu'aucun cadre de responsabilité civile stricte n'existe au Québec et au Canada en matière de contamination génétique par des OGM, les agriculteurs victimes de ces contaminations ne peuvent pas se défendre adéquatement. Or, ceux-ci sont protégés légalement de ces contaminations en Suisse, en Allemagne, en Norvège et dans l'état du Vermont.

7. Votre parti s'engage-t-il à ce que le gouvernement du Québec adopte un cadre légal de responsabilité stricte en matière de contamination génétique en provenance des OGM afin de protéger adéquatement ceux qui en sont victimes et notamment les agriculteurs?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Les alternatives aux OGM

Engager l'agriculture plus à fond dans la mondialisation des marchés n'est pas la seule avenue possible. À l'échelle mondiale, seule une petite fraction d'agriculteurs participe au commerce international. Il vaut donc mieux renforcer des réseaux locaux de production agricole plutôt que de les remplacer par un marché global qui nourrira surtout les mieux nantis. Le Québec, dont l'agriculture est largement orientée vers la production de marché, doit donc repenser ses politiques. L'agriculture durable exige de la vision, des objectifs fondamentaux clairs et un grand sens commun.

8. Votre parti s'engage-t-il à mettre en place des politiques et mesures budgétaires, au cours du prochain mandat gouvernemental, afin de favoriser le développement d'alternatives écologiques aux OGM, comme l'agriculture biologique?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Sortir le Québec du nucléaire

Le seul réacteur nucléaire du Québec, Gentilly-2, doit être fermé ou reconstruit en 2010, au coût d'un milliard et demi de dollars. Le conseil d'administration d'Hydro-Québec doit prendre une décision sur l'avenir de Gentilly-2 dans les premiers mois de 2008. Le prochain gouvernement décidera donc si les Québécois continueront à vivre avec les risques associés au nucléaire.

1. Votre parti fermera-t-il Gentilly-2 en 2010 pour investir les montants qu'il y consacre ou entend y consacrer à des programmes d'énergies renouvelables et de conservation?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

La responsabilité gouvernementale sur l'avenir de l'énergie nucléaire

En 2004, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a évalué la proposition d'Hydro-Québec d'agrandir son site de stockage des déchets radioactifs. Le BAPE n'a pas considéré la proposition d'Hydro-Québec de prolonger la vie opérationnelle de Gentilly-2, mais le rapport final du BAPE contenait plusieurs recommandations quant à l'avenir du nucléaire au Québec. À ce jour, ni Hydro-Québec, ni le gouvernement sortant n'ont répondu publiquement aux recommandations du BAPE, malgré l'imminence d'une décision sur Gentilly-2.

2. Votre parti entend-t-il répondre publiquement, d'ici juillet 2007, aux recommandations qu'a formulées en 2005 le BAPE quant à l'avenir de la centrale Gentilly-2?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Une décision sur Gentilly-2... en toute transparence

Tout en remettant son rapport en 2005, le BAPE a fait remarquer que la décision pour les Québécois de vivre ou non avec les risques associés au nucléaire constitue un « choix de société » et que le gouvernement doit établir un processus transparent pour déterminer si Québec continuera à dépendre du nucléaire. Rappelons qu'Hydro-Québec n'a jamais terminé ni publié d'études économiques ou analyses de sécurité pour justifier la rénovation et la reconstruction de Gentilly-2.

3. Votre parti soumettra-t-il la proposition d'Hydro-Québec d'allonger la vie opérationnelle de Gentilly-2, ainsi que des études économiques et techniques pour le justifier, à l'examen du BAPE avant toute décision du gouvernement ou d'Hydro-Québec sur l'avenir de Gentilly-2?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Les déchets hautement radioactifs

Depuis 1983, Gentilly-2 a produit 2,500 kilogrammes de déchets hautement radioactifs (aussi appelé combustible irradié). Ceux-ci restent dangereux pour des millions d'années. À ce jour, il n'existe aucun consensus scientifique et social sur la meilleure stratégie de gestion à long terme de ces déchets. En 2005, une agence fédérale, la Société de gestion des déchets nucléaires, a recommandé le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan comme sites potentiels pour l'aménagement de dépotoirs permanents de déchets radioactifs ayant été produits au Canada. Or, le gouvernement de Robert Bourassa a interdit une telle pratique en 1985. Le gouvernement sortant a réitéré cette position historique du Québec lors des audiences du BAPE en 2004.

4. Votre parti maintiendra-t-il la politique du gouvernement Bourassa de s'opposer à l'établissement, à l'intérieur ou près des limites territoriales du Québec, de dépotoirs permanents de déchets hautement radioactifs (aussi appelé combustible irradié)?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Les autres déchets radioactifs

Gentilly-2 produit également bon nombre de déchets « faiblement » ou « moyennement » radioactifs qui doivent être isolés de l'environnement pour un million d'années. En 2005, le BAPE a révélé ne possédait aucun plan pour gérer lesdits déchets radioactifs à long terme. Le BAPE a recommandé que la société d'État propose à cet égard « une solution réaliste et acceptable socialement ». À ce jour, Hydro-Québec n'a toujours pas répondu au rapport du BAPE ou fait de propositions sur la gestion à long terme de ces déchets nucléaires.

5. Votre parti obligera-t-il Hydro-Québec à proposer publiquement un plan viable et socialement responsable de gestion à long terme de ses déchets radioactifs (non combustible) avant qu'une décision ne soit prise, en 2008, quant à l'avenir de Gentilly-2?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Les chauffe-eau solaires au Québec

D'une technologie sûre, les chauffe-eau solaires sont très économiques à long terme, la lumière du soleil étant gratuite. Ils peuvent fournir 50 % des besoins d'un domicile en eau chaude et peuvent également être utilisés pour le chauffer. Cependant, peu de gens s'y mettent réellement en raison des coûts élevés d'implantation - ils varient entre 4000 \$ et 5000 \$. Or, une plus grande utilisation pourrait réduire la demande d'électricité au Québec et réduire la demande d'énergies fossile ou nucléaire. De véritables incitatifs gouvernementaux devraient assumer 20 à 25 % des coûts d'installation. Les écologistes demandent un programme national qui fournirait « Un million de toits solaires », dont 100 000 par provinces.

14. Votre parti mettrait-il sur pied un programme pour venir en aide aux particuliers qui souhaitent installer un chauffe-eau solaire à domicile, avec pour objectif d'atteindre 100 000 toits solaires dans l'ensemble du Québec?
- a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Climat et énergie

Le secteur des transports représente près de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce secteur a connu la plus forte augmentation des émissions de GES depuis 1990. Il en sera ainsi pour ce secteur jusqu'en 2012. L'utilisation de l'automobile en solitaire est également l'une des principales sources de pollution atmosphérique responsable du smog urbain et de nombreux problèmes de santé publique.

15. Votre parti s'engage-t-il à la réalisation de projets de transports en commun tels que le train léger sur rail entre Montréal et la Rive-Sud ainsi que les projets de tramways de Québec, Gatineau et Montréal?
- a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

Transport en commun

Pour chaque dollar investi dans les infrastructures, le gouvernement du Québec ne dépense, selon les années et le parti au pouvoir, qu'autour de 25 cents.

16. Votre parti s'engage-t-il à augmenter le budget de fonctionnement des sociétés de transport en commun?
- a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse

La réductions des emissions

La Grande-Bretagne, la France et la Californie ont mis sur pied des stratégies pour atteindre des objectifs de réduction des émissions de GES de 80% d'ici 2050.

17. Votre parti s'engage-t-il, comme l'on fait entre autre la Grande-Bretagne, la France et la Californie, à mettre sur pied un stratégie pour l'atteinte d'objectifs de réduction des émissions de 80 % d'ici 2050?
- a. Oui
 - b. Non
 - c. Ne sait pas
 - d. Aucune réponse